

**Cours prévu à l'hiver 2021 dépend de la réouverture des admissions au trimestre 2020.**

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Histopathologie diagnostique appliquée
<b>Sigle</b>	PBC6044
<b>Nombre de crédits</b>	2 crédits
<b>Site StudiUM</b>	<a href="http://studium.umontreal.ca/">http://studium.umontreal.ca/</a>
<b>Faculté / Département</b>	Faculté de médecine / Département de pathologie et biologie cellulaire
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2021
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Les lundis du 11 janvier et 22 mars 2021, de 9h à 12h. À noter : il n'y a pas de cours durant la semaine d'activités libres.
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Les leçons de ce cours sont données sous forme de leçons magistrales et de travaux pratiques. Les travaux pratiques se dérouleront dans les plateformes technologiques et les laboratoires de recherche spécialisés participants.

Enseignant responsable	
<b>Nom</b>	Dr Louis Gaboury
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur titulaire PTG, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:louis.gaboury@umontreal.ca">louis.gaboury@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur demande par courriel

Collaboratrice	
<b>Nom</b>	Dre Annie Belisle
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeure adjointe de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Collaborateur	
<b>Nom</b>	Dr Charles Leduc
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur adjoint de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Collaboratrice	
<b>Nom</b>	Dre Geneviève Soucy
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeure agrégée PTG, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## Collaboratrice

**Nom** Dre Natalie (Natacha) Patey

**Titre et lieu d'exercice** Professeure agrégée PTG, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

## Collaboratrice

**Nom** Dre Virginie Royal

**Titre et lieu d'exercice** Professeure adjointe de clinique, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

## Collaboratrice

**Nom** Dre Lilia Maria Sanchez

**Titre et lieu d'exercice** Professeure adjointe de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## Collaborateur

**Nom** Dr Danh Tran-Thanh

**Titre et lieu d'exercice** Professeur adjoint de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## TGDE

**Nom** Madame Katherine David

**Coordonnées** [katherine.david@umontreal.ca](mailto:katherine.david@umontreal.ca)  
514-343-6288

**Disponibilités** Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.  
Sur demande par courriel.

## ► Description et programmes

### Description

Le cours PBC6044 porte sur l'apprentissage des principes de bases utiles à la reconnaissance et à l'interprétation au microscope des lésions tissulaires des principaux parenchymes. L'étudiant pourra se familiariser avec les lésions dégénératives, inflammatoires, cicatricielles et tumorales. Ce cours s'appuiera largement sur l'utilisation de la microscopie virtuelle et des notions récemment acquises dans le cours PBC6043.

### Programmes

Maîtrise en pathologie et biologie cellulaire (2-512-1-0)

Microprogramme de 2e cycle en pathologie moléculaire et médecine personnalisée (2-512-6-0)

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

L'objectif principal est de développer chez l'étudiant les réflexes nécessaires pour observer et décrire des préparations histologiques. Il pourra ensuite reconnaître et interpréter correctement une variété de patrons morphologiques et en préciser la nature.

### Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques communs à l'ensemble des activités de ce cours sont les suivants : 1. démarche individuelle ou en petit groupe visant à confronter l'aspect des lésions macroscopiques et microscopiques grâce à l'observation de macro-photos de spécimens suivie de l'étude des préparations histologiques en utilisant la microscopie virtuelle « whole slide scanning » ; 2. l'étudiant pourra ensuite apprendre à comparer le tissu normal au tissu pathologique pour dégager les éléments essentiels d'une lésion tissulaire quelle qu'en soit l'étiologie ; 3. le tout sera suivi de séances d'intégration en grand groupe pour vérifier l'acquisition des connaissances et des habiletés.

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Évaluations
2021-01-11 Lundi de 9h à 12h Semaine 1	Rappel de l'histologie normale. Parties 1 et 2. (Dr Gaboury)	
2021-01-18 Lundi de 9h à 12h Semaine 2	Pathologie mammaire (Dr Tran-Thanh)	
2021-01-25 Lundi de 9h à 12h Semaine 3	Pathologie pédiatrique (Dre Patey)	
2021-02-01 Lundi de 9h à 12h Semaine 4	Pathologie hépatique (Dre Soucy)	
<b>2021-02-08 Lundi de 9h à 12h Semaine 5</b>	<b>Examen intra</b>	<b>Examen intra porte sur la matière des quatre premiers cours et vaut pour 40%.</b>
2021-02-15 Lundi de 9h à 12h Semaine 6	Pathologie intestinale (Dre Sanchez)	
2021-02-22 Lundi de 9h à 12h Semaine 7	Pathologie thoracique (Dr Leduc)	
2021-03-01 Lundi Semaine 8	Semaine d'activités libres. Pas de cours.	
2021-03-08 Lundi de 9h à 12h Semaine 9	Pathologie rénale (Dre Royal)	
2021-03-15 Lundi de 9h à 12h Semaine 10	Pathologie cutanée (Dre Belisle)	
<b>2021-03-22 Lundi de 9h à 12h Semaine 11</b>	<b>Examen final</b>	<b>Examen final porte sur la matière des quatre derniers cours et vaut pour 40%.</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra (questions à développement, des questions à réponse ouverte et courte et/ou des questions à choix multiples)	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	2021-02-08	40%
Examen final (questions à développement, des questions à réponse ouverte et courte et/ou des questions à choix multiples)	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	2021-03-22	40%
Participation aux travaux pratiques	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>		20%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
<b>Matériel autorisé</b>	Aucun support numérique ou autre n'est autorisé durant les examens intra et final.
<b>Qualité de la langue</b>	5% de la note finale tiendra en compte les fautes de français écrit.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Le seuil de réussite pour ce cours est 49,5%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentages à lettres) dans le StudiUM du cours.

► **Rappels**

Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	2021-01-22
<b>Date limite d'abandon</b>	2021-03-12
<b>Fin du trimestre</b>	2021-04-30
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	<b>Date à venir</b>
Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours**

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

#### Documents

Notes de cours.

Protocoles et références bibliographiques pertinentes seront fournis à l'étudiant pour chacune des activités proposées.

Autres références de lectures ad hoc.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite

<http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite

<http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM

<https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autopl plagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

### **Site Intégrité**

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

### **Les règlements expliqués**

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>